

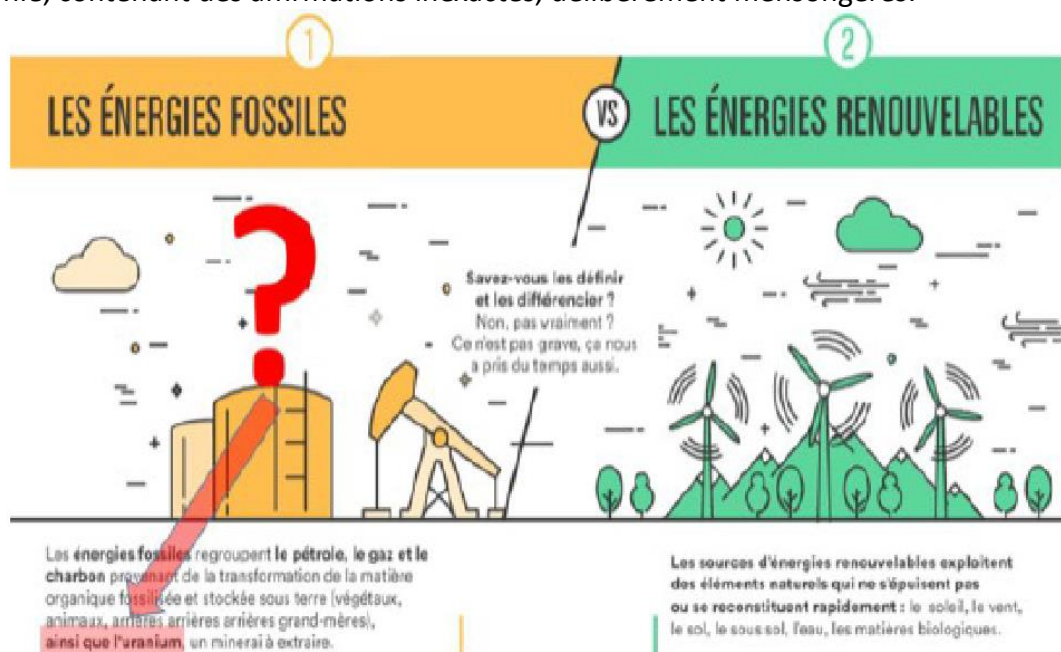
Le 18 octobre 2021

Monsieur Jean Castex
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varennes
75700 - Paris

Monsieur le Premier Ministre,

Je me dois d'attirer votre attention sur certaines publications de l'ADEME au caractère militant tout à fait inacceptable venant d'un établissement public.

Ainsi, l'infographie accessible via le lien N°1 en bas de page invite à présenter aux élèves de l'enseignement secondaire des informations erronées destinées à orienter le mode pensée de ces jeunes. Plus précisément, l'infographie « [Les énergies, comment éviter le surchauffe ?](#) » accessible via le lien N°2 contient des affirmations inexactes, assimilant l'uranium à un combustible fossile, une faute inexcusable de la part de l'ADEME. A titre d'exemple, voici un extrait de cette infographie, contenant des affirmations inexactes, délibérément mensongères.



Lien N°1 <https://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable/education-developpement-durable/sensibiliser-eleves-etudiants/dossier/lenseignement-secondaire/infographies-a-projeter-classe>

Lien N°2 : <https://www.qqf.fr/infographie/42/les-nergies>

Il convient de mesurer pleinement la gravité du fait, lourd de conséquences sur la formation de la génération montante et indigne d'un service de la République. La présentation qui est faite conduit à la formation de « vérités alternatives », obscurantistes, qui sont présentées comme des doctrines de l'État. Par cette action de propagande militante, l'ADEME trahit les missions qui lui sont assignées. Alors que le Président de la République confirme la volonté de reconquérir notre indépendance scientifique et technologique, l'ADEME devrait se sentir pleinement missionnée pour apporter une information équilibrée, complète et scientifiquement irréprochable permettant de lutter contre la dérive climatique.

Compte tenu de la gravité des faits et de leur impact sur notre jeunesse, nous vous invitons à prendre sans délai les décisions permettant de corriger ces errements, notamment :

- Un rappel des missions de l'ADEME au Président de l'Établissement.
- Le retrait immédiat du document concerné et autres publications de la même veine, sous toutes leurs formes, y compris numériques.
- L'envoi d'une note circulaire aux écoles demandant de ne pas utiliser ces documents et infographies, et de détruire toute copie qui aurait pu en être faite.

Je vous serais reconnaissant de m'informer des actions qui seront effectivement engagées par vos services ou par les ministères concernés pour corriger et sanctionner ces fautes graves.

Je vous remercie par avance de votre action diligente, dans l'intérêt des enfants et pour l'honneur du service public et vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération

Bernard ACCOYER

Président de PNC-France



Copies à :

- M. Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'éducation nationale, de la Jeunesse et des sports
- Mme Frédérique Vidal, Ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur
- Mme Barbara Pompili, Ministre de la transition écologique
- M. Arnaud Leroy, Président du Conseil d'administration de l'ADEME
- M. Fabrice Boissier, Directeur de l'ADEME